



FORMATION 125 :

PROGRAMME DE FORMATION

Durée :

Formation de 7heures décomposée en 4 heures hors circulation et 3 heures en circulation.
2 heures de rendez-vous post permis (facultatif mais néanmoins conseillées).

Public visé :

Toute personne désirant obtenir la formation 125, qui donne le droit de conduire une moto avec ou sans side-car de catégorie A1, d'une cylindrée de 125cm³ maxi, d'une puissance maxi de 11kw(15ch) et d'un tricycle à moteur d'une puissance inférieure à 15Kw (20ch).

Prérequis :

Avoir minimum 20 ans.

Être titulaire du permis de catégorie B (en cours de validité) depuis au moins 2ans.

Satisfaire aux conditions médicales et administratives.

Avoir la nationalité française, ou justifier de la régularité de son séjour en France.

Résidence normale et domicile en France.

Pour les candidats âgés de 20 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté, ou l'attestation individuelle d'exemption.

Être enregistré auprès des services de l'état (via l'ANTS).

La formation détaillée :

Formation pratique hors circulation :

- Connaissances théoriques, signalisation, circulation équipement... ;
- Connaissance de la moto, fonctionnement, commandes, se situer et s'installer ;
- Démarrage, arrêt, conduite à allure lente hors circulation, dans un trafic faible ou nul
 - Maîtriser la moto à allure lente hors circulation
- Slaloms, arrêt d'urgence à allure normale dans un trafic faible ou nul.
 - Maîtriser la moto à allure normale hors circulation.

Formation pratique en circulation :

- Conduite dans des conditions normales
 - Sur route, en agglomération.
 - Mise en pratique des connaissances acquises au cours de la formation.
 - Évaluation des vitesses et des distances.
- Adaptation de l'allure

- Apprendre à circuler avec de plus en plus de sécurité.
- Conduite dans des situations plus difficiles
 - Insertion dans une circulation dense et rapide.
 - Bien circuler dans tous types de circulation.

Moyens et outils :

Salle de cours équipée de moyens informatiques/ télévision/ tableau blanc

Outils pédagogiques et réglementaires conformes aux exigences de la formation

Aire d'évolutions et parcours adaptés conformes aux exigences de la formation

Talkie-walkie

Parc de motos-écoles adaptées et conformes aux exigences de la formation

Véhicule doubles commandes pour suivre les élèves en circulation.

Suivi des acquis en cours de formation :

Pour évaluer les progrès des élèves en cours de formation il est prévu :

- Cinq évaluations de synthèse correspondant aux cinq étapes de la formation
 - Maîtriser la moto à allure lente hors circulation
 - Maîtriser la moto à allure normale hors circulation
 - Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction
 - Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération
 - Connaître les situations présentant des difficultés particulières
- Des évaluations correspondant à chacun des objectifs particuliers de chacune des étapes.

Évaluation de fin de formation :

Validation des acquis des connaissances acquises en cour de formation.

Diplôme visé :

Formation donnant droit à conduire des motos de catégorie A1 sur le territoire français.